



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### Province du Québec

### Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 6 février 2023 à 19 h 00 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillères Mesdames Marielle Gervais et Mélanie Ménard, les conseillers Messieurs Johnny Izzi, Pierre Lamoureux ainsi que Steve Robitaille formant quorum sous la présidence du Maire suppléant Monsieur Alain Paquin.

Monsieur Lukas Bouthillier Directeur général et Greffier-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Monsieur Raymond Paquette est absent.

### ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2023
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 janvier 2023
- 4 DIRECTION GÉNÉRALE
  - 4.1 Autorisation de signature – déclaration d'acquisition des lots
  - 4.2 Appui - Construction d'une école secondaire à Lacolle
  - 4.3 Autorisation de signature - Résiliation du contrat APP-2021-07 - terrain de tennis
  - 4.4 Demande de commandites – collation des grades Massey Vanier High School
  - 4.5 Domaine hydrique – acceptation de l'offre de vente du lot 6 492 262 et autorisation de signature
- 5 FINANCES
  - 5.1 Autorisation de paiement - B. Frégeau et Fils Inc.
  - 5.2 Amendement résolution 12744-01-09 - Golf du Lac Champlain
  - 5.3 Modification à l'entente avec Développement économique Canada
  - 5.4 Demande aide financière - Hydro-Québec - bornes de recharge
  - 5.5 Transport adapté du Haut-Richelieu - tarifs - demande de rencontre
  - 5.6 Affectation – fonds réservé redevances résiduelles
- 6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
  - 6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – janvier 2023
- 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1 Motion de félicitations – pompiers
  - 7.2 Autorisation - ajustement taux capitaine incendie
  - 7.3 Dépôt – rapport annuel d'activités 2022-2023 – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu
  - 7.4 Autorisation – signature entente Croix-Rouge 2023
- 8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT
  - 8.1 Règlement sur les PIIA – projets de construction
- 9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE
  - 9.1 Aide financière - Club QuébeQuad Riverain Montérégie
  - 9.2 Autorisation de transfert – aide financière – S.I.T.E du Lac Champlain
  - 9.3 Adoption - Politique de développement de la collection locale



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



- 9.4 Demande de permis - Commission des transports du Québec
- 10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU
  - 10.1 Octroi de contrat – Serres et Pépinière Champlain – Aménagement paysager 2023
  - 10.2 Octroi de contrat - Tetra Tech - Étude préconceptuelle
- 11 RÉGLEMENTATION
  - 11.1 Avis de motion et dépôt de projet – projet de règlement 467-2019 (2023) établissant les tarifs municipaux
  - 11.2 Adoption - règlement 489-2023 encadrant l'exercice d'un droit de péremption par la Municipalité de Venise-en-Québec
  - 11.3 Avis de motion et dépôt – projet de règlement 490-2023 sur l'utilisation de pesticide
  - 11.4 Adoption - règlement 488-2023 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2023
- 12 AFFAIRES NOUVELLES
- 13 COMPTES DU MOIS
  - 13.1 Déboursés du mois de janvier 2023
- 14 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 16 ANNEXE 1

### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 12757-02-06 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2023

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2023.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2023.

### 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 12758-02-06 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023.

- 12759-02-06 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 janvier 2023

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 janvier 2023.

### 4 DIRECTION GÉNÉRALE

- 12760-02-06 4.1 Autorisation de signature – déclaration d'acquisition des lots



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales qui permet à une municipalité d'acquérir des voies ouvertes à la circulation depuis au moins 10 ans ;

CONSIDÉRANT que les procédures de publication définies par l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales ont été respectées ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec la déclaration d'acquisition au registre foncier pour le lot 5 106 632.

12761-02-06 4.2 Appui - Construction d'une école secondaire à Lacolle

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de sauvegarder la motivation des élèves du niveau secondaire ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'améliorer les enjeux de transport des élèves du niveau secondaire ;

CONSIDÉRANT que les écoles tendent de plus en plus à être gérées comme des milieux de vie ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de meilleure façon de maintenir un élève du secondaire dans son milieu de vie qu'en étant près de son cercle d'amis et de sa famille ;

CONSIDÉRANT le trajet à accomplir chaque jour par tous les élèves habitant en milieu périurbain pour se rendre aux écoles secondaires existantes ;

CONSIDÉRANT que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est en croissance démographique constante ;

CONSIDÉRANT les efforts environnementaux des communautés visant à diminuer les gaz à effet de serre ;

CONSIDÉRANT que la diminution du transport des élèves favorisera leur motivation et leur concentration tout en leur offrant plus de temps d'études ou de loisirs ;

CONSIDÉRANT qu'il serait judicieux de changer les conditions de déplacement des élèves qui perdurent depuis plus de 40 ans ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire sollicite actuellement les municipalités afin de connaître leur futur développement ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lacolle concrétisera plusieurs grands projets de développement dans un avenir très rapproché ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante ;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



QUE le conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec demande au gouvernement du Québec de procéder à la construction d'une école secondaire au sein de la municipalité de Lacolle afin de desservir le milieu périurbain et ainsi éviter de grandes distances à parcourir pour les usagers des services scolaires.

- 12762-02-06 4.3 Autorisation de signature - Résiliation du contrat APP-2021-07 - terrain de tennis

CONSIDÉRANT l'avis d'appel de propositions no APP-2021-07 pour la vente d'un immeuble municipal soit le lot 5 106 121 lancé par la Municipalité en juillet 2021 et joint à la présente comme Annexe A ;

CONSIDÉRANT que 9185 a déposé une offre d'achat conforme à l'avis APP-2021-07 et jointe à la présente comme Annexe B ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule offre d'achat reçue ;

CONSIDÉRANT que le conseil a accepté l'offre d'achat soumise par 9185 le 7 septembre 2021 par sa résolution no 12290-09-07 ;

CONSIDÉRANT notamment le *Règlement de contrôle intérimaire no 483-2022* présentement en vigueur sur le territoire de la Municipalité et suivant certains pourparlers entre les parties, celles-ci ont décidé de consentement de résilier le contrat intervenu à la suite de l'appel de propositions no APP-2021-07 et l'offre d'achat acceptée de 9185 par la Municipalité, et ce, sans admission de responsabilité et selon les modalités énoncées ci-dessous ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE RÉSILIER l'offre d'achat soumise par 9185 ;

D'AUTORISER le directeur général a signer l'entente de résiliation avec le promoteur.

- 12763-02-06 4.4 Demande de commandites – collation des grades Massey Vanier High School

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs étudiants de Venise-en-Québec graduant en juin 2023 à l'école secondaire Massey Vanier High School ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER une bourse d'étude de 200 \$ qui sera remises lors de la collation des grades organisée par l'école secondaire Massey Vanier High School. Le récipiendaire devra résider dans la Municipalité et sera sélectionné par l'école secondaire Massey Vanier High School.

- 12764-02-06 4.5 Domaine hydrique – acceptation de l'offre de vente du lot 6 492 262 et autorisation de signature



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT que la Municipalité a entamé des démarches en 2019 pour acquérir le lot appartenant au domaine hydrique situé sur une partie du quai municipal ;

CONSIDÉRANT que les démarches ont été lancées en 2022 afin de procéder à l'élaboration de la description technique du lot avec toutes les corrections requises afin d'officialiser la création officielle du lot au Bureau de l'arpenteur général du Québec, étape préalable pour produire la vente ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER l'offre de vente faite par la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État du lot 6 492 262 au montant de 820,83 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur général à entamer toutes les démarches requises pour donner effet à la présente résolution ;

D'AUTORISER le maire et/ou le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de vente.

### 5 FINANCES

#### 12765-02-06 5.1 Autorisation de paiement - B. Frégeau et Fils Inc.

CONSIDÉRANT la construction de canaux entre les étangs de la station d'épuration pour limiter les risques de débordements ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à B. Frégeau et Fils Inc. d'un montant de 82 600 \$ plus les taxes applicables.

#### 12766-02-06 5.2 Amendement résolution 12744-01-09 - Golf du Lac Champlain

CONSIDÉRANT que l'entente actuelle entre le promoteur du Golf du Lac Champlain et la Municipalité s'agit d'une emphytéose et non un contrat de location ;

CONSIDÉRANT que les deux parties désirent prolonger l'emphytéose ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AMENDER la résolution 12744-01-09 et d'autoriser le Maire et le Directeur Général à signer l'addenda à l'emphytéose.

#### 12767-02-06 5.3 Modification à l'entente avec Développement économique Canada

CONSIDÉRANT que le projet du Parc de la Culture a été autorisé par l'Agence de développement économique du Canada ;

CONSIDÉRANT que le projet doit se terminer pour le 31 mars 2023 ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT les délais de réception du mobilier urbain sont hors du contrôle de la Municipalité ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

DE MODIFIER l'entente avec Développement économique Canada pour le Programme de développement économique du Québec/le Fonds canadien de revitalisation des communautés ;

D'AUTORISER le directeur général à signer l'entente modificatrice.

12768-02-06 5.4 Demande aide financière - Hydro-Québec - bornes de recharge

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec a pris connaissance du Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec désire présenter un projet dans le but d'améliorer son offre de bornes de recharges sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité a connu bond de 11 % de sa population pour 2022 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une étude d'électrification par Bornes Québec ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à participer au projet de bornes de recharge du Programme d'aide financière d'Hydro-Québec et à assumer le financement de l'excédent de 12 000 \$ par borne si requis ;

– Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet de bornes de recharge ;

– Le conseil autorise le dépôt du projet de bornes de recharge dans le cadre du Programme d'aide financière d'Hydro-Québec ;

– Le conseil s'engage à respecter tous les critères pour être admissible au programme de subvention ;

– Le conseil s'engage à respecter les conditions requises une fois l'acceptation reçue ;

– Le maire et le greffier-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

12769-02-06 5.5 Transport adapté du Haut-Richelieu - tarifs - demande de rencontre



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est l'organisme mandataire pour le transport adapté pour les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a transmis aux municipalités de la MRC du Haut-Richelieu les prévisions budgétaires adoptées pour le transport adapté pour l'année 2023 le 23 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires de 2023 représentent une augmentation de 102 % pour la Municipalité de Venise-en-Québec, soit plus que le double du montant payé en 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme mandataire n'a jamais consulté les municipalités du Haut Richelieu dans l'élaboration du budget afin de leur expliquer les motifs de la hausse ainsi que les pistes de solutions ;

CONSIDÉRANT QUE la hausse projetée est nettement supérieure aux taux d'inflation actuels ;

CONSIDÉRANT QUE la hausse du coût ne représente pas une hausse des services offerts aux citoyens ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Venise-en-Québec ;

- Déploie les augmentations reliées au transport adapté pur l'année 2023 ;
- Demande que les dirigeants de la division transports rencontrent le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu afin d'obtenir davantage d'informations concernant les motifs d'une telle hausse de la contribution municipale ;
- Demande que les municipalités soient consultées en amont dans le processus d'Adoption budgétaire si d'autres hausses aussi significatives devaient survenir dans le futur ;

De transmettre la présente résolution à la division transport de la Ville de Saint-Jean-sur Richelieu ainsi qu'à toutes les municipalités concernées.

12770-02-06 5.6 Affectation – fonds réservé redevances résiduelles

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'est dotée d'un fonds réservé pour les redevances résiduelles ;

CONSIDÉRANT qu'en 2022, une somme de 19 997 \$ a été reçue ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AFFECTER 19 997 \$ provenant des subventions de matières résiduelles vers le fonds réservé redevances résiduelles.

## 6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### 6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – janvier 2023

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 31 janvier 2023.

## 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 12771-02-06 7.1 Motion de félicitations – pompiers

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE DONNER une motion de félicitation pour la réussite de la formation intitulée « Section 2 - Pompier 1 de l'É.N.P.Q. » pour la pompière : Véronique Smith-Beauvais ;

DE DONNER une motion de félicitation pour la réussite de la formation intitulée « Désincarcération de l'É.N.P.Q. » pour les pompiers : Bianka Smith-Leclerc, Simon Lavoie et André Desnoyers.

### 12772-02-06 7.2 Autorisation - ajustement taux capitaine incendie

CONSIDÉRANT qu'actuellement l'échelle salariale du service de sécurité incendie n'a pas de distinction de taux entre le poste de lieutenant et le poste de capitaine ;

CONSIDÉRANT que les responsabilités au poste de capitaine sont supérieures à celles d'un lieutenant ;

CONSIDÉRANT que le poste de capitaine exige des qualifications supérieures ;

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE MAJORER le taux horaire du poste de capitaine de 5 % par rapport au taux horaire du lieutenant.

D'APPLIQUER ce changement à partir du 1er janvier 2023.

### 7.3 Dépôt – rapport annuel d'activités 2022-2023 – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général de Venise-en-Québec du rapport annuel 2022-2023 du comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu.

### 12773-02-06 7.4 Autorisation – signature entente Croix-Rouge 2023

CONSIDÉRANT que les Parties ont conclu une entente de service aux sinistrés entrée en vigueur en date du 04 avril 2019 (ci-après désignée, l'« Entente ») ;





## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT que l'article 7.4 de l'Entente prévoit qu'elle peut être modifiée par le consentement mutuel et écrit des Parties ;

CONSIDÉRANT que les Parties souhaitent modifier l'article 7.1 de l'Entente afin de reporter la date de fin de l'Entente ;

CONSIDÉRANT que les Parties souhaitent modifier l'article 10.1 de l'Entente afin de préciser les modalités financières de l'Entente pour l'année 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT que les Parties souhaitent modifier l'article 7.2 de l'Entente afin d'assujettir tout renouvellement de l'Entente au consentement des Parties ;

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur général et le maire à signer la présente entente de la Croix-Rouge afin d'assurer les services aux sinistrés pour la période d'avril 2023 à mars 2024.

### 8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

#### 12774-02-06 8.1 Règlement sur les PIIA – projets de construction

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- 13, des Tourterelles – construction maison neuve
- 14, des Tourterelles – construction maison neuve
- 16, des Tourterelles – construction maison neuve
- 322, 23e ave Ouest – construction maison neuve

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale au niveau urbanistique ;

CONSIDÉRANT que le 14, des Tourterelles sera approuvé conditionnellement à une modification de la couleur du revêtement extérieur soumise afin qu'elle soit différente du 12 et du 13, rue des Tourterelles ;

La présente résolution du projet ne dispense pas le requérant d'obtenir toute autorisation ou tout permis requis par la loi ou tout autre règlement.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les projets tels que définis dans le préambule ;

D'AJOUTER les dossiers complets à la liste d'attente officielle considérant le règlement de contrôle intérimaire en vigueur.

### 9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

#### 12775-02-06 9.1 Aide financière - Club QuébeQuad Riverain Montérégie



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT les nombreux investissements de Club Riverain Véhicules tous terrains pour la création de nouveaux sentiers de VTT sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT les retombées économiques auprès de la Municipalité ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'ACCORDER une aide financière de 1 500 \$ à l'organisme Club Riverain Véhicules tous terrains.

12776-02-06 9.2 Autorisation de transfert – aide financière – S.I.T.E du Lac Champlain

CONSIDÉRANT que la Municipalité a délégué sa compétence en matière de gestion touristique à la Société d'initiative touristique et économique du Lac Champlain ;

CONSIDÉRANT que des ressources financières sont requises pour assurer les opérations de l'organisme ;

Il est proposé par Steve Robitaille appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le transfert des crédits prévus au budget d'un montant de 120 944 \$ à la Société d'initiative touristique et économique du Lac Champlain.

12777-02-06 9.3 Adoption - Politique de développement de la collection locale

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale est une institution culturelle importante dans son milieu ;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque peut obtenir un soutien financier dans le but de développer sa collection ;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque doit disposer d'une politique de développement de ses collections documentaires entérinée par l'autorité municipale compétente, dont la dernière mise à jour remonte au maximum à 5 ans ;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale a présenté une nouvelle politique de développement de collections ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la Politique de développement des collections de la Bibliothèque municipale de Venise-en-Québec.

12778-02-06 9.4 Demande de permis - Commission des transports du Québec

CONSIDÉRANT que pour effectuer de la location d'autobus, la Municipalité doit être titulaire d'un permis délivré par la Commission des transports du Québec ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT qu'une demande de permis régulier pour une durée de 5 ans doit être demandée ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

DE DEMANDER un permis délivré par la Commission des transports du Québec pour la location de l'autobus municipal.

**10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU**

- 12779-02-06 10.1 Octroi de contrat – Serres et Pépinière Champlain – Aménagement paysager 2023

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de préserver un aménagement paysager de haute qualité sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT les 4 fleurons de la Municipalité pour symboliser la variété des espèces florales et la qualité de l'aménagement ;

Il est proposé Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat d'entretien de l'aménagement paysager à Serres et Pépinières Champlain pour la saison 2023, le tout selon la soumission du 20 janvier 2023 pour un montant de 36 000 \$ plus les taxes applicables.

- 12780-02-06 10.2 Octroi de contrat - Tetra Tech - Étude préconceptuelle

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire améliorer sa connaissance sur l'état du quai municipal actuel ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire connaître les options possibles de réfection ;

Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à l'entreprise Tetra Tech QI Inc. pour la préparation d'une étude préconceptuelle pour le projet de réfection du quai municipal pour un montant de 27 350 \$ plus les taxes applicables.

**11 RÉGLEMENTATION**

- 11.1 Avis de motion et dépôt de projet – projet de règlement 467-2019 (2023) établissant les tarifs municipaux

La conseillère Mélanie Ménard dépose le projet de règlement et donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine assemblée du conseil, le règlement 467-2019 (2023).

- 12781-02-06 11.2 Adoption - règlement 489-2023 encadrant l'exercice d'un droit de péremption par la Municipalité de Venise-en-Québec

CONSIDÉRANT les articles 1104.1.1 à 1104.1.7 du Code municipal du



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Québec (RLRQ, c. C-27.1), découlant de la Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation (LQ 2022, c. 25) (projet de loi numéro 37) sanctionnée le 10 juin 2022 ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de procéder à l'adoption d'un règlement encadrant l'exercice d'un droit de préemption par la Municipalité de Venise-en-Québec sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du règlement lors de la séance ordinaire du 6 février 2023, déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, pour valoir à toute fin que de droit, le règlement 489-2023.

### 11.3 Avis de motion et dépôt – projet de règlement 490-2023 sur l'utilisation de pesticide

La conseillère Mélanie Ménard dépose le projet de règlement et donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine assemblée du conseil, le règlement 490-2023.

### 12782-02-06 11.4 Adoption - règlement 488-2023 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2023

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit annuellement préparer et adopter son budget pour l'année financière suivante et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2023 s'élèvent à la somme de 6 352 380 \$ en dépense de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'imposer par règlement les taxes, compensations et tarifs pour l'année ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du projet de règlement a été donné et que celui-ci a été déposé à la séance ordinaire du 9 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du règlement lors de la séance ordinaire du 6 février 2023, déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, pour valoir à toute fin que de droit, le règlement 488-2023.

## 12 AFFAIRES NOUVELLES

## 13 COMPTES DU MOIS

### 12783-02-06 13.1 Déboursés du mois de janvier 2023



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de janvier 2023, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 816 255,86 \$ ;

D'ENTÉRINER les engagements au montant de 163 473,21 \$ tel qu'indiqué dans l'annexe 1.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

12784-02-06 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 21.

---

Alain Paquin  
Maire suppléant

---

Lukas Bouthillier  
Directeur général, Greffier-Trésorier, CPA  
Auditeur, M.Sc., DMA

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

---

Lukas Bouthillier  
Directeur général, Greffier-Trésorier,  
CPA Auditeur, M.Sc., DMA

Je, Alain Paquin, Maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Alain Paquin  
Maire suppléant

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### ANNEXE 1

**MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**  
**LISTE DES CHÈQUES MENSUEL**  
**12-12-2022 AU 27-01-2023**

<b>NOM</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
<b>CHÈQUES</b>		
CAISSE DES JARDINS DE BROMONT / DEGRANDMAISON ERIC	3 175.74 \$	CONT REER 2022
ALROS PRODUCTS LTD.	1 396.26 \$	LOISIRS-TOILE PATINOIRE
ARBRES.ECO	900.00 \$	ENV-PLANTATION 600 D'ARBRES
AUBIN ST-PIERRE INC.	51.18 \$	VOIRIE-ENT. KUBOTA
TRUST BANQUE NATIONALE/CHEVRETTE KARL	5 815.49 \$	CONT. REER-2022
BANQUE CIBC / TÉTREAUPT PIERRE-GILLES	2 656.04 \$	CONT. REER-2022
BANQUE CIBC / SAURIOL PATRICK	5 780.32 \$	CONT. REER-2022
BUROPRO	563.38 \$	PARC-CHAISES CHALET R. DAIGLE
CROCO PROMO	459.90 \$	VOIRIE-RÉPARATION OGLOO
DJL RIVE SUD	516.60 \$	VOIRIE-SAC D'ASPHALTE
ÉCHO-TECH H2O INC.	3 934.73 \$	HYG MIL-MESURE DES BOUES
LES ENTREPRISES FOBROCO INC.	3 664.44 \$	HYG MIL-PRODUITS DÉODORISANT
9425-1063 QUÉBEC INC.	1 379.70 \$	LOISIRS-DÉPOUILLEMENT NOEL-FOODTRUCK
F.T.Q.	15 725.32 \$	CONT. REER-2022
GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR	595.87 \$	VOIRIE-SSI ENTRETIEN VÉHICULES
GIRARD, SYLVAIN	5 301.30 \$	CONT. REER-2022
GRANBY TOYOTA	259.29 \$	VOIRE-PIÈCES HINO
MAISON HINA	500.00 \$	CONTRIBUTION -AIDE-FIN.
MARTECH INC.	404.14 \$	VOIRIE-SIGNALISATION
MBI EXPERT-CONSEILS	3 449.25 \$	TRANSP-COMPARATIF GARAGE
MONTY & ASSOCIÉ ARCHITECT	1 149.75 \$	TRANSP-ARCHITECTE
MUNICIPALITÉ VENISE-EN-QUÉBEC	158.25 \$	ADM-PETITE CAISSE HV/BIBLIO
PAQUETTE RAYMOND	81.30 \$	ADM-REMB GRAVURE PLAQUE PARC
QUÉBEC MUNICIPAL	356.42 \$	ADM-SERVICE INTERNET 2023-2024
RABAIS CAMPUS	389.58 \$	BIBLIO-SERVICE D'ABONNEMENT
RÉGIE INTER. D'INCENDIE MONT-GRÉGOIRE	995.94 \$	SSI-TECHNICIEN PRÉVENTIONNISTE
RHÉAUME RACHEL	1 310.40 \$	CONT. REER-2022
ROCHELEAU ET FILS INC.	9 283.15 \$	VOIRIE-QUAI MUNICIPAL/CONTENEURS
SMITH LECLERC BIANKA	70.60 \$	SSI-REMB SAAQ
SMITH BEAUVAIS VÉRONIQUE	40.60 \$	SSI-REMB SAAQ
TECHSPORT INC.	120.93 \$	PARC A CHIEN-SAC BIODÉGRADABLE
TENAQUIP	387.50 \$	VOIRIE-GANTS-ACC.
WAJAX	964.30 \$	VOIRIE-ENTRETIEN GÉNÉRATRICE
WINSLOW DANCERS	1 275.02 \$	LOISIRS-COURS DE DANSE
BONNEAU DAVID	5.01 \$	ADM-ACHAT DE LOT CESSION-DECOMP
LE BUFFET DU CHEF	603.62 \$	ADM-REPAS DE NOEL 2022
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS	714.07 \$	ADM-ABONNEMENT ANNUEL
R. COURCHESNE ENTRETIEN PELOUSE	5 104.89 \$	PARCS-TONTE DE PELOUSES
TREMBLAY GENEVIÈVE	100.00 \$	LOISIRS-REMB ACT. SPORTF/BORIS
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QC.	27.60 \$	VOIRIE-VIGNETTES
BEAUDIN-DUVAL JOSIANNE	400.00 \$	REMB ACT. SPORTIFS
CENTRE DU PNEU F.M.L. INC	233.34 \$	VOIRIE-PNEU ET SERVICE
DJL RIVE SUD	77.36 \$	VOIRIE-AJUSTE TAXES
GARAGE RAYMOND INC.	1 205.76 \$	SSI-VEH, 743-744
GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR	914.89 \$	SSI-VEH. 143
LIBRAIRIE AU CARREFOUR	733.79 \$	BIBLIO-LIVRES
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ	1 032.73 \$	ADM-ADHÉSION SEC AU TRAVAIL
MISSION COMMUNICATIONS	6 449.31 \$	HYG MIL-CONTRAT DE SERVICE STATIONS POM
MOTO SPORT G&L	55.19 \$	VOIRIE-CHAINES AFFILAGE
PUBLILUX INC.	57.43 \$	ADM-ADHÉSION MUNICIPAL
RÉGIE INTER. D'INCENDIE M	3 694.68 \$	SSI-PRÉVENTIONNISTE ST-SÉBASTIEN/VENISE
RYAN NATALIE	150.00 \$	LOISIRS-REMB ACT. SPORTIF ACCESSOIRES
SMITH LECLERC BIANKA	201.21 \$	SSI-REMB. BOTTINE
VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	14 778.00 \$	ADM-QUOTE-PART TRANSPORT ADAPTÉ
CENTRE DU PNEU F.M.L. INC	1 048.57 \$	VOIRIE-PNEUS SIERRA



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



ADMQ	983.13 \$	ADM- ADHÉSION ANNUEL
	111 683.27 \$	
<b>PAIEMENTS</b>		
ADT CANADA INC.	365.55 \$	ADM-CONTRAT ALARME
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	4 509.90 \$	URB-SOUTINE TECHNIQUE
BÉLANGER SAUVÉ	3 951.85 \$	RGL. CONTRÔLE INTÉRIMAIRES
BORDO LANA	832.00 \$	CONCIERGE H-VILLE
BOUTHILLIER LUKAS	9 095.00 \$	CONT. REER-2022
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	4 196.58 \$	PARCS ET BLOCS SANITAIRES
EUROFINS / ENVIRONEX	869.21 \$	MIL HYG- ANALYSES D'EAUX
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	1 729.33 \$	ADM-QUAI MUNICIPAL-BILAN GALERIE
G.E.S.T.I.M.	1 102.39 \$	URB-HONORAIRES INSPECTION
L'HOMME ET FILS / BMR	8 409.82 \$	VOIRIE-SSI-PARCS-LOISIRS
JLD-LAGUE	71.26 \$	VOIRIE-CHAINE
KALITEC SIGNALISATION	219.04 \$	VOIRE-SIGNALISATION
LALONDE NICOLE	435.54 \$	BIBLIO-DÉPLACEMENT 2022
MARCHÉ VENISE	162.77 \$	ADM- APICERIE-ACCESSOIRES
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	28 384.12 \$	ADM-QUOTE-PART MATIÈRE RISIDUEL/ BACS
PAPETERIE COWANSVILLE	5 175.78 \$	ADM-LOISIRS-DÉPOUILLEMENT-FOURNITURES
PG SOLUTIONS	17 565.86 \$	ADM-URB-LOGICIEL-ABONNEMENT 2023
UNI-SELECT CANADA INC.	31.51 \$	VOIRIE-ACCESSOIRES ET PIÈCES
POMPEX INC	7 443.84 \$	HYG-MIL-INST. POMPE PP2
PUROLATOR INC.	8.45 \$	ADM-TRANSPORT LUMIFAB
SANIBERT	1 724.63 \$	PARCS-TOILETTES SÈCHEES
LES SEIGNEURIES DU LAC	8 824.00 \$	ADM-CAPITAL ÉGLISE
SUPER SOIR	1 654.56 \$	VOIRIE-SSI
TETRA-TECH QI INC.	2 197.75 \$	ADM-HYGMIL-ASS TECHNIQUE
LES VÉHICULES OFFROAD 227	43.76 \$	VOIRIE-ARGO FILTRE À L'HUILE
ARTICLES PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	558.78 \$	SSI-CASQUETTES
BOUTHILLIER LUKAS	28.00 \$	ADM-ASSEMBLÉE
BENEVA	2 991.99 \$	ADM-COTISATION ASS-SALAIRES
GAGNÉ MARTIN	175.00 \$	LOC. CENTRE CULTUREL
JAGUAR MÉDIA	373.67 \$	ADM-AFFICHAGE POSTE
RAYMOND CHABOT GRANT THORTON	462.78 \$	ADM-HONORAIRES COMPTABLE
TÉLUS	105.07 \$	CELLULAIRES
CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX INC.	2 102.32 \$	TRANSPORT-RÉPARATION LUMINAIRES
ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU	1 126.76 \$	SSI-INSPECTION VEHICULES
ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU	420.00 \$	VOIRIE-INSPECTION VÉHICULES
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	734.53 \$	GALERIE-BILAN SANTÉ
G.E.S.T.I.M.	1 396.95 \$	URB-HONORAIRES INSPECTION
HYDRO QUÉBEC	2 768.48 \$	MARINA-PP9-LUMINAIRES-SENTIER-GALERIE
HYDRO QUÉBEC	7 442.87 \$	GARAGE-CASERNE-PP-HV-CC-STATION.-QUAI
LALONDE NICOLE	122.87 \$	BIBLIO/REPAS NOEL
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	1 264.20 \$	SSI-EXAMEN POMPIER
LES NOTAIRES MÉNARD & PAQUETTE	1 600.82 \$	CESSION DAVID BONNEAU-HONORAIRES
UNI-SELECT CANADA INC.	97.52 \$	VOIRIE-ACCESSOIRES-PIÈCES
POMPEX INC	369.07 \$	PP3-PURGEUR
PUROLATOR INC.	15.53 \$	VOIRIE-ENVOIE GRANBY TOYOTA
RAYMOND CHABOT GRANT THORTON	3 334.28 \$	ADM-HONORAIRES COMPTABLE
RCAP LEASING	965.70 \$	ADM-BAIL PHOTOCOPIEUR
SOLUTION BUROTIC 360	629.21 \$	ADM-CONTRAT DE SERVICE PHOTOCOPIEUR
TETRA TECH QI INC.	8 719.71 \$	HYGMIL-ÉTANGS/ASS-TECHNIQUE
VOX AVOCATS INC.	165.68 \$	ADM-HONORAIRES COURS MUNICIPALE
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE	662.42 \$	ADM-HONORAIRES GALERIE
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	3 230.52 \$	ADM-VOIRIE
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	4 196.58 \$	PARCS-SERVICE CONCIERGE
COMPLEXE HOTELIER LA CACHE DU LAC CHAMPLAIN	4 671.99 \$	ADM-REMBOURSEMENT TROP PAYÉ
MARCHÉ VENISE	473.71 \$	ADM-ÉPICEIRE ET AUTRES
FQM ASSURANCE INC.	78 366.65 \$	ASSURANCE FLOTTE
AMILIA	274.86 \$	ADM-FRAIS DE TRANSACTIONS EN LIGNE
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	4 110.36 \$	URB-HONORAIRES PROF URBANISME



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



B. FRÉGEAU & FILS INC.	2 305.90 \$	PARCS/PIERRE-AQUEDUC-VALVE
BENEVA	2 991.99 \$	COTISATION ASS-SALSIRES JANVIER
CHOINIÈRE & MORIN INC.	28 743.75 \$	DÉNEIGMENT-ROUTES 1/4
CONSTRUCTION DANY BOUCHER INC.	2 752.96 \$	DÉNEIGMENT-STATIONNEMENTS1/2
DESJARDINS	150.00 \$	FRAIS BANCAIRE
ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU	62.90 \$	VOIRIE-INSPECTION VÉHICULES
LES ENTRETIENS ARCHAMBAULT	5 461.32 \$	DÉNEIGMENT-DOM. CHAMPLAIN1/2
EUROFINS / ENVIRONEX	686.39 \$	HYG MIL - ANALYSES EAUX
FQM ASSURANCE INC.	382.59 \$	ASSURANCE FLOTTE
L'HOMME ET FILS ENR	968.03 \$	VOIRIE-ADM-SSI-PARC-LOISIRS
HYDRO QUÉBEC	2 548.65 \$	LUMINAIRES DES RUES
MARCHÉ VENISE	612.78 \$	ADM-DIVERS ÉPICERIE
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	29 925.40 \$	ADM-QUOE-PART MAT. RÉSIDUELS
NETTOYEUR MARTIN	526.40 \$	ADM-ENTRETIEN TAPIS
PAPETERIE COWANSVILLE	178.15 \$	ADM-FOURNITURES
POMPEX INC	1 466.22 \$	HYGMIL-PP4
PROANIMA	1 390.52 \$	URB-SERVICE ANIMALIER
SANIBERT	287.79 \$	PARCS-FIN DE CONTRAT P-JAMESON
SAUVE-GARDE NATURE	128.25 \$	PARC-SENTIER MANGEOIRS
SUPER SOIR	2 070.90 \$	SSI-VOIRIE CARBURANTS
TETRA TECH QI INC.	62.95 \$	ADM-ASSITANCE-TECHNIQUE
VOX AVOCATS INC.	941.65 \$	ADM-HONORAIRES-PORT PLAISSANCE
BÉLANGER SAUVÉ	521.70 \$	ADM-HONORAIRES RCI
GATOR REMORQUE	5 477.35 \$	VOIRIE-REMORQUE UTILITAIRE
ADGMQ	977.29 \$	ADM-INSCRIPTION CONGRES
ADMQ	983.13 \$	ADM-ADHÉSION 2023
BORDO, LANA	832.00 \$	ADM-CONCIERGE H-V
COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	2 509.35 \$	LOGICIEL COMPTEUR D'EAU 2023
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	96.29 \$	URB-FORMATION-WEBINAIRE-CRÉDIT
HYDRO QUÉBEC	1 382.99 \$	USINE
HYDRO QUÉBEC	56.61 \$	PP9
LIBERTEVISION INC.	9 722.83 \$	ENSEIGNE NUMÉRIQUE
PAPETERIE COWANSVILLE	1 018.20 \$	LOISIRS-DÉPOUILLEMENT -ADM-QUOI DE NEUF
UNI-SELECT CANADA INC.	185.87 \$	VOIRIE-MATÉRIEL SOUDAGE
PRODUITS NETTOYANTS PRONET	2 936.19 \$	PARCS-BLOCS SANITAIRES MATÉRIEL
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	3 484.99 \$	ADM-VOIRIE-LOISIRS
TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	3 153.77 \$	SSI-RECHARGE DE CYLINDRES
TÉLUS	105.07 \$	VOIRIE-SITE CELLULAIRES
TETRA TECH QI INC.	4 024.13 \$	HYGMIL-SUIVI INSP. RÉSEAU ÉGOUT CAMERA
HYDRO QUÉBEC	56.61 \$	ELECTRICITÉ PAYÉ D'AVANCE MARS
TÉLUS	105.07 \$	CELLULIARE FÉVRIER
ADGMQ	373.67 \$	ADM-FORMATION
BOUTHILLIER LUKAS	1 203.90 \$	ADM-ADHÉSION ORDRE DES CPA
DUPUIS PATRICK DESIGNER	200.00 \$	LOISIRS-CRÉATION ÉTIQUETTE PROMO
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	171.72 \$	URB-HONORAIRES QUAI MUNICIPAL
HYDRO QUÉBEC	4 720.59 \$	USINE-PP6-GALERIE-GARAGE-CASERNE
LEDUC FRANÇOIS	830.00 \$	HYGMIL- RAPPORT MENS. EAUX USÉES-ANNUEL
SERRE ET PÉPINIÈRE CHAMPLAIN	2 874.38 \$	AMÉNAGEMENT DES FÊTES
SERRURIER LAMARRE INC.	<u>528.89 \$</u>	VOIRIE-BLANC DE CLÉS 60E RUE EST
	376 141.46 \$	
SALAIRES AU 12-12-2022 au 25-01-2023	164 452.99 \$	
FRAIS SALAIRES	504.93 \$	
	541 099.38 \$	

### ENGAGEMENTS

ARP SERVICES TECHNIQUES INC.	3 470.42 \$	AME-BÂTIMENT PARC DE LA CULTURE
CONCEPTION PAYSAGE INC.	5 743.00 \$	PARC-HONORAIRES PAYSAGEMENT
INGETEX	15 487.13 \$	AME-OMBRIÈRES ET ACC.
RÉAL HUOT INC.	3 542.90 \$	AME-PARC DE LA CULTURE-RACCORDEMENT





## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



ARP SERVICES TECHNIQUES INC.	3 805.47 \$	AME-RELEVÉ TECHNIQUE
ARP SERVICES TECHNIQUES INC.	1 094.10 \$	TRANS-INFRA TROTTOIR 23E RUE OUEST
SOLUTIONS BCITI INC.	10 595.96 \$	ADM-LOGICIEL-ABONNEMENT ENLIGNE
CARRIÈRE DM CHOQUETTE	3 094.74 \$	AME-PIERRE PARCS DE LA CULTURE
COMMUNICATION PLUS	15 049.66 \$	SSI-INST. ANTENNE
B. FRÉGEAU & FILS INC.	6 620.48 \$	AME-PARC DE LA CULTURE
B. FRÉGEAU & FILS INC.	94 969.35 \$	USINE-CANAUX INTER-ÉTANGS
	163 473.21 \$	
GRAND TOTAL :	<b>816 255.86 \$</b>	